



À remettre au plus tard pour le **31.07.2023**.

La décision du LTA concernant votre demande d'inscription vous sera communiquée pour le **15/09/2023** au plus tard.

Lycée technique agricole ☎ : +352 81 85 25 1
1, Kréiwenkel admin@lta.lu
L-9374 Gilsdorf

BTS – Conseiller technique et accompagnateur de projets dans le secteur vert

Date de réception : Nom :
(Réservé à l'administration du LTA)

Données concernant l'étudiant

Sexe¹⁾ : masculin féminin

Nom¹⁾ : Prénom¹⁾ :

Adresse¹⁾ : N° et rue :

Code Postal : Localité :

Lieu de naissance¹⁾ : Nationalité¹⁾ :

Matricule nationale¹⁾ : Caisse de maladie¹⁾ :

Coassuré(e) en qualité de membre de famille

Affiliation personnelle

☎ Mobile : Courriel :

Dernière classe fréquentée²⁾ : à l'établissement²⁾ :

Diplôme de fin d'études secondaires :

classiques, section²⁾ générales, section²⁾

Diplôme de technicien, section²⁾

Autre diplôme :²⁾

À joindre à la demande ¹⁾ (les demandes ne sont prises en compte qu'à partir du moment où toutes les pièces demandées ont été fournies) :	Réservé à l'administration du LTA
1. une lettre de motivation	<input type="checkbox"/>
2. un titre d'études donnant accès à l'enseignement supérieur et le cas échéant un certificat d'équivalence (copies conformes)	<input type="checkbox"/>
3. un relevé des notes des trois dernières années du lycée	<input type="checkbox"/>
4. un relevé des notes obtenues à l'examen de fin d'études secondaires	<input type="checkbox"/>
5. une photocopie de la carte d'identité ou du passeport	<input type="checkbox"/>
6. un certificat de résidence	<input type="checkbox"/>
7. une preuve d'affiliation à une caisse de maladie (copie de la carte de la sécurité sociale)	<input type="checkbox"/>

Veuillez tourner s.v.p.

Elève majeur : non oui (R-V _____)

Demande acceptée:

Demande complète :

Liste d'attente :

(Réservé à l'administration du LTA)

Données concernant l'autorité parentale¹⁾

Nom & prénom de la personne de contact « 1 » :

Lien avec l'enfant : père mère tuteur / tutrice autre :

Adresse : N° et rue :

Code Postal : Localité :

 Domicile :  Travail :

 Mobile : Courriel :

Envoi courrier : oui non Profession²⁾ :

Nom & prénom de la personne de contact « 2 » :

Lien avec l'enfant : père mère tuteur / tutrice autre :

Adresse : N° et rue :

Code Postal : Localité :

 Domicile :  Travail :

 Mobile : Courriel :

Envoi courrier : oui non Profession²⁾ :

Autres informations¹⁾

- La vaccination contre le tétanos est vivement recommandée.
- Depuis 2022, la communication entre le LTA et les parents se fait par l'application SchoolFox pour diminuer le volume en papier. Le LTA vous encourage à télécharger l'application par le biais du code qui vous sera remis au début de l'année. Les retards éventuels doivent également être annoncés par ce biais.
- Afin de pouvoir encadrer au mieux votre enfant, prière de nous informer si votre enfant souffre d'un trouble nécessitant une attention particulière de la part des enseignants ?
 - allergies (si oui, lesquelles :))
 - asthme diabète épilepsie problèmes cardiaques
 - dys (Veuillez préciser s.v.p. :))
 - autres (Veuillez préciser s.v.p. :))
- Comment est-ce que vous avez fait connaissance de l'offre scolaire du LTA ?
 - www.lta.lu Facebook LTA affiche/dépliant LTA Spot – Radio
 - annonce journal SePAS école fondamentale famille/ami
 - autre :

Date

Signature de l'étudiant

Signature(s)
de la/des personne(s) responsable(s)

Bitte senden Sie dem LTA ausschließlich das Anmeldeformular (Demande d'inscription) digital zu. Alle anderen Formulare müssen dem LTA als Original vorliegen.
Veuillez nous envoyer uniquement la demande d'inscription sous forme numérique. Tous les autres formulaires doivent être remis à l'LTA sous forme d'originaux.

1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.
Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école.

2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (3) de la loi précitée.

Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au Ministère des études supérieures et de la recherche secondaire du MENJE.

Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.